

Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG 11

Libellé du poste : ENSEIGNANT EN CLIS
« TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ECRIT : DYSLEXIE »

Localisation : Ecole élémentaire Jacques Sturm 1 Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

L'enseignant est en charge de l'enseignement aux élèves auxquels a été proposée la scolarisation dans ce dispositif dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS) décidé par la CDA (Commission des droits et de l'Autonomie) de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

A ce titre, il assure :

- les enseignements et les actions de soutien ;
- l'organisation de l'inclusion scolaire dans les classes ordinaires de l'école ;
- l'élaboration du projet pédagogique individualisé ;
- la coordination indispensable à la mise en œuvre de ce projet ;
- la contribution à l'évolution périodique du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chaque élève.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- connaissances affirmées des troubles spécifiques du langage écrit et oral et plus généralement des troubles spécifiques des apprentissages.
- expérience confirmée dans le domaine de l'apprentissage de la langue écrite (lecture – écriture) et orale en classe ordinaire
- connaissance des problématiques et expérience dans l'enseignement à des élèves présentant des troubles sévères du langage
- analyse des besoins éducatifs spécifiques des élèves
- adaptations pédagogiques à ces besoins
- travail en équipe (entre enseignants, services de soins, thérapeutes...)
- maîtrise de l'outil informatique. La connaissance voire la maîtrise de quelques logiciels spécifiques sera demandée à terme (formation et auto formation à prévoir)
- disponibilité

3. Conditions de recrutement :

- être titulaire d'un CAPASH ou être professeur des écoles non spécialisé en formation CAPASH.
(Les personnes justifiant d'une expérience professionnelle auprès d'un public d'élèves handicapés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire).
Le recrutement s'effectuera à partir de l'entretien avec les membres d'une commission de 3 personnes
-

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Strasbourg 11 – secrétariat tél. : 03.88.45.92.84

Chargée de mission des troubles spécifiques des apprentissages
(Téléphone : 03.88.33.68.93 mail : stephanie.mouriaux-ferrelra@ac-strasbourg.fr)

Référence : Circulaire n° 2009-087 du 17 juillet 2009